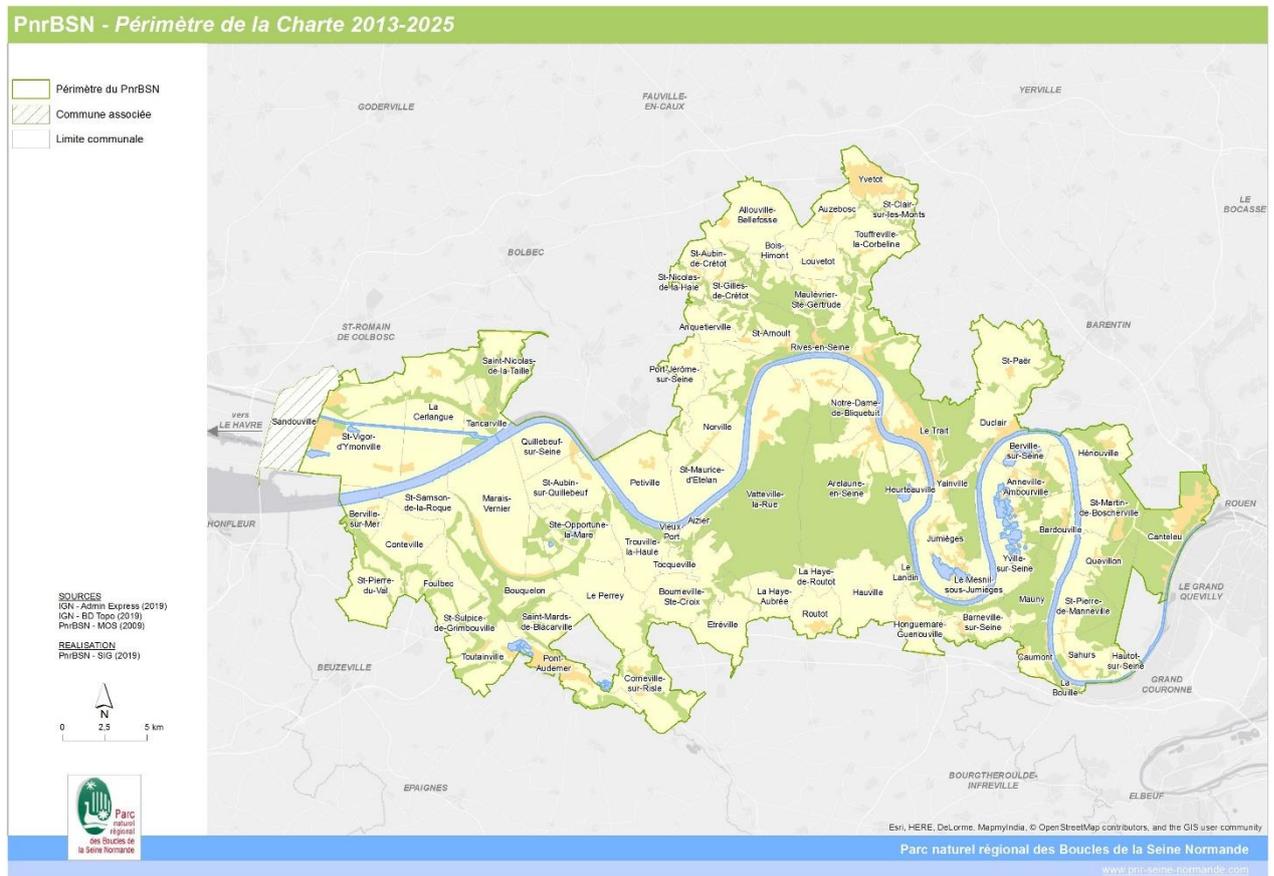


ANNEXE 1

Carte d'identité du territoire du Parc pour sa charte 2013-2028 :

- 75 communes dont 30 dans l'Eure et 45 en Seine Maritime (+ 1 commune associée en Seine maritime)
- 7 EPCI
- 106 000 habitants



Le classement d'un territoire en Parc naturel régional par **décret ministériel** repose en grande partie sur la qualité du patrimoine naturel, culturel et paysager.

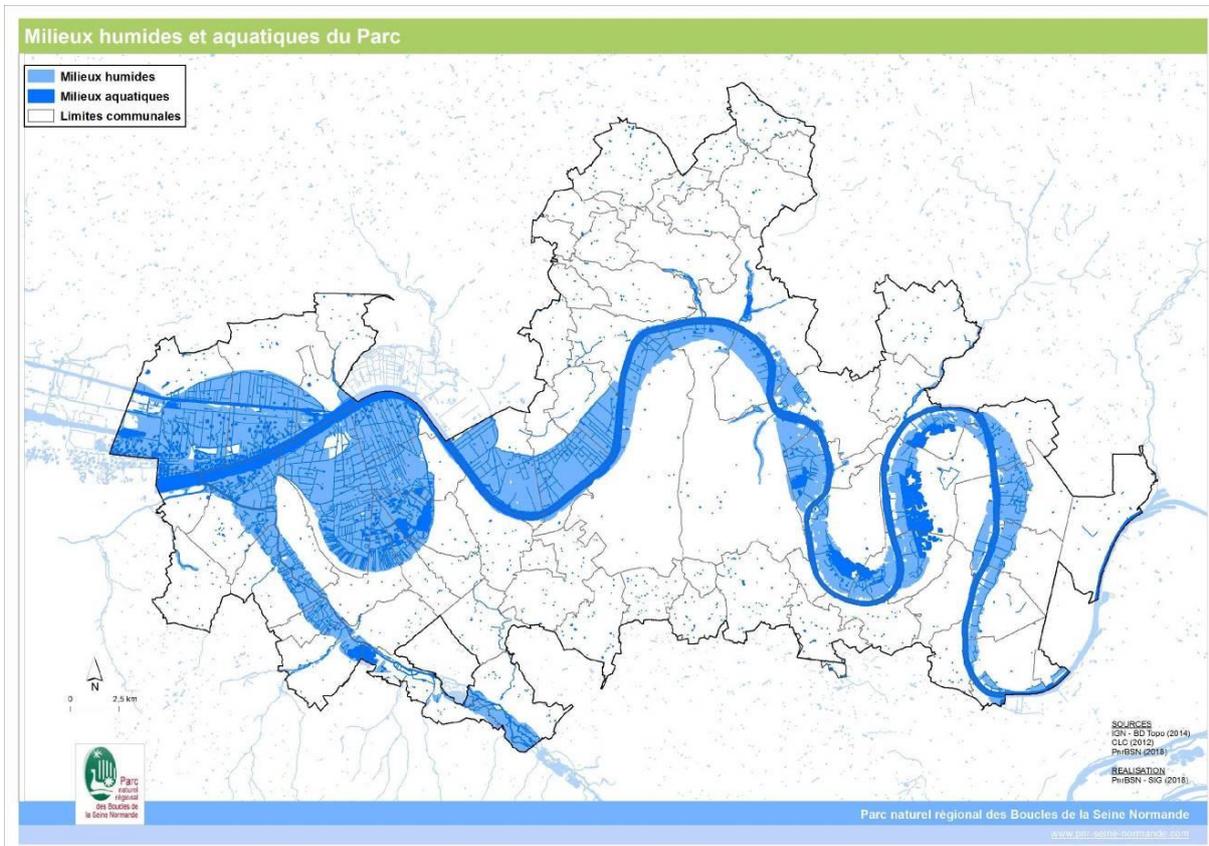
Le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande couvre 89 621 ha et est constitué d'un plateau crayeux séparé en deux par la Seine : au nord le Pays de Caux (département de Seine maritime) et au Sud le plateau du Roumois (département de l'Eure). La richesse du patrimoine naturel repose majoritairement sur les écosystèmes et la biodiversité de ses milieux humides et aquatiques dont le fleuve Seine constitue la colonne vertébrale, et qui **recouvrent près d'un quart de son territoire**.

Le périmètre du Parc montre **sa responsabilité en matière de préservation et restauration des milieux aquatiques et zones humides**.

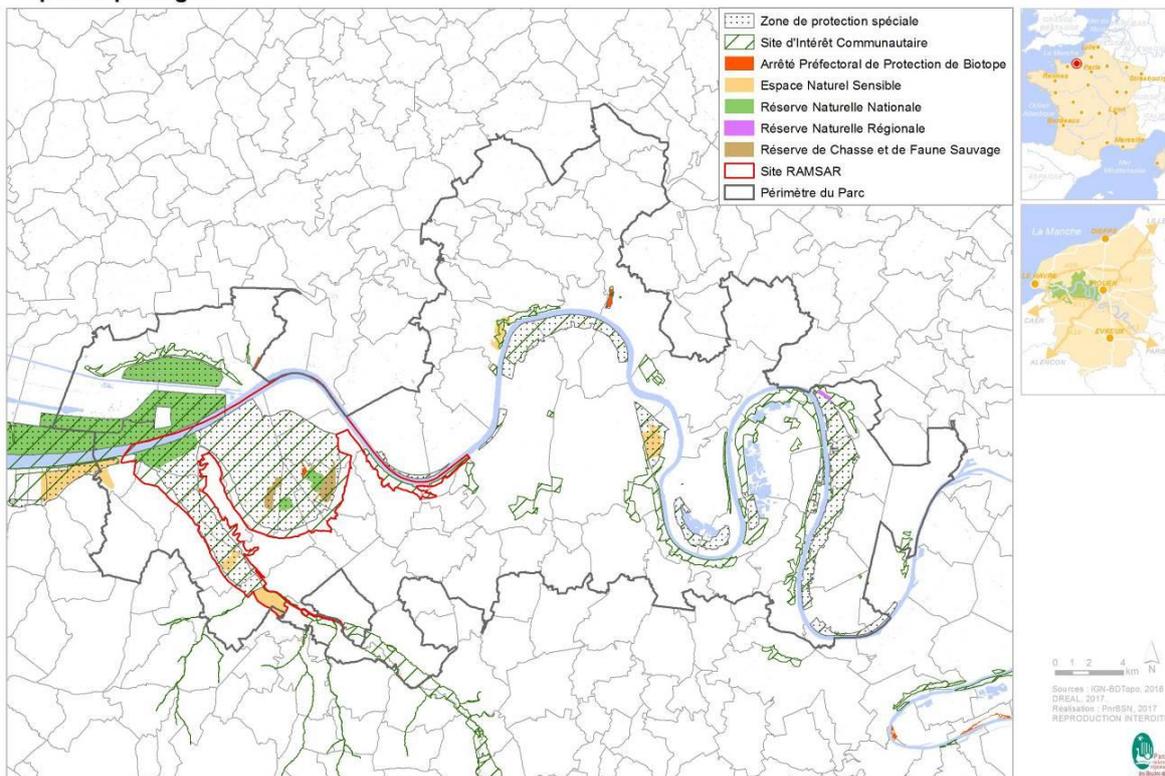
Ceci est confirmé par **l'importante proportion de surfaces labellisées ou protégées à ce titre**.

L'eau à la croisée des patrimoines culturels et naturels :

Les zones-humides du Parc, des enjeux majeurs pour la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau :



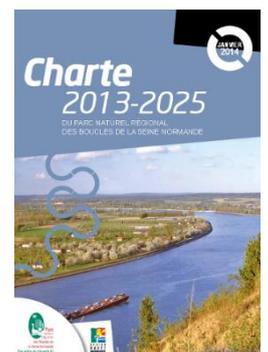
Espaces protégés



Type de milieux naturels humides	Localisation	Description	Enjeux écologiques identifiés
Milieux tourbeux	A l'état relictuel sur le territoire du Parc : marais Vernier, tourbière d'Heurteauville, Tancarville	Accueil d'une faune et d'une flore spécialisées, présence de nombreuses sphaignes patrimoniales et de fougères menacées au niveau régional	Habitats prioritaires au niveau européen, forts enjeux patrimoniaux, et fonctionnels (stockage carbone, hydraulique), dynamiques à surveiller au vu des changements globaux
Marais alluvionnaires	Marais Vernier, basse vallée de la Risle et boucles de Petiville, Roumare, Jumièges, Anneville-Ambourville et Brotonne	Milieux abritant de nombreuses espèces à large déplacement (oiseaux d'eau etc.), comme des plus petites dont le vertigo, minuscule espèce d'escargot protégée au niveau européen	Milieux tendant encore à régresser en France, nécessitant l'encadrement des pratiques agricoles, hydrauliques, et plus généralement la limitation de l'artificialisation des sols
Mares	Dans les grandes forêts et les zones agricoles. Plus particulièrement sur les plateaux, du Roumois et de Caux (usage agricole), ainsi que dans les fonds de vallée (usage souvent cynégétique)	Milieux abritant une importante biodiversité (amphibiens, coléoptères, odonates)	Milieux se comblant naturellement, souvent victimes aussi de pollutions, d'envahissement par des espèces exotiques envahissantes et nécessitant surveillance et entretien
Plans d'eau et étangs	Peuvent être naturels (Grand'Mare) ou issus de l'exploitation des matériaux alluvionnaires dans le lit majeur de la Seine (boucles d'Anneville-Ambourville et de Jumièges, Pont-Audemer) ou de la tourbe (tourbière Heurteauville)	Milieux abritant, selon leur typologie (profondeur, substrat, etc.), des espèces plus ou moins patrimoniales, et des espèces subaquatiques typiques telles que le brochet ou l'anguille	Ces milieux peuvent constituer, selon leur typologie et leur gestion , des milieux d'une grande richesse écologique et fonctionnelle
Seine et rivières	La Seine et ses affluents (La Risle, l'Austreberthe, La Rançon, Sainte-Gertude, etc.) constituent la colonne vertébrale du territoire du Parc	Axe majeur de migration pour des espèces piscicoles amphihalines (saumon, anguille), pour les oiseaux etc.	Enjeux forts liés à la ressource en eau, la qualité de l'eau, les fonctionnalités estuariennes, la continuité écologique latérale et longitudinale

Dans la continuité de sa Charte 2001-2013, la nouvelle Charte 2013-2028 réaffirme comme une priorité, la **préservation** et la **restauration** de la « **trame bleue** » qui constitue une véritable colonne vertébrale pour le territoire. Cela se décline notamment par les orientations stratégiques ci-après : Préserver et restaurer les réservoirs et les corridors de la trame bleue. Préserver durablement les écosystèmes remarquables dans une logique de grand estuaire.

- Atteindre le bon état écologique et chimique des eaux par une gestion globale et volontariste.
- Maîtriser les impacts paysagers et environnementaux des industries de carrières en accompagnant les entreprises.
- Maîtriser les impacts de l'activité portuaire et accompagner la reconversion de sites en milieu naturel ou agricole.



Le Parc développe ainsi avec ses partenaires de nombreuses actions tournées vers la connaissance, la préservation, la restauration, la valorisation ainsi que la gestion partagée et durable des milieux aquatiques et humides et de leurs fonctionnalités.

L'eau, à l'origine d'un important patrimoine culturel et historique :

Au-delà des usages économiques et historiques déjà cités, l'eau est également à l'origine du socio écosystème de la basse vallée de Seine. Du bâti en craie, roche sédimentaire omniprésente, formée sous les mers il y a plusieurs millions d'années aux roseaux des chaumières qui poussent dans les zones humides, en passant par le petit patrimoine bâti et ses puits d'accès à la nappe alluviale ou les mares pavées gallo-romaines retrouvées en forêt de Brotonne. L'eau courante ou stagnante est partout source de vie et de liens à l'installation humaine.

Ressources pour l'éducation au territoire

Les classes du secondaire peuvent aborder ces questions dans le cadre de leurs programmes de SVT et d'Histoire-Géographie avec les interventions de professionnels de ces missions au Parc, des visites commentées de sites et des études de cas concrets.

Dans le primaire, les ressources proposées aux enseignants sont essentiellement portées sur la découverte sensible, sur le terrain, des milieux naturels, de leur faune, flore, du cycle des éléments et des fonctions et usages liés à ces milieux. Guide complet en téléchargement :

Page éducation au territoire du Parc : <https://www.pnr-seine-normande.com/domaine-education-au-territoire-scolaires-6.html>

En voici quelques exemples :

Le cycle de l'eau domestique

Une animation sous la forme d'ateliers tournants pour comprendre le circuit urbain de l'eau depuis le captage dans la nappe phréatique jusqu'au retour dans le milieu naturel.

durée	1 journée	lieu	En classe
période	toute l'année	contact	02 35 37 23 16



Par où des marais ?

Une animation sur la journée pour découvrir les zones humides. Plonger dans le marais avec tous ses sens pour ensuite mieux le comprendre. Une animation composée de plusieurs ateliers ludiques et participatifs issus de la malle pédagogique *Oradéroz*

durée	1 journée	lieu	marais du territoire à définir
période	avril à novembre	contact	02 35 37 23 16



Lecture de paysages de la vallée de Seine

Une lecture de paysage commentée pour mieux comprendre l'évolution des paysages liés aux activités humaines et l'importance des différents milieux présents pour le maintien de la biodiversité.

durée	1 demi-journée	lieu	Tout panorama du territoire
période	avril à novembre	contact	02 35 37 23 16



Les habitants de la mare

Une animation pour découvrir les petites bêtes de la mare et comprendre le cycle de vie de la grenouille. Pêche, manipulation, observation et détermination des petites bêtes de la mare)

durée	1h30	lieu	Maison du Parc C6
période	avril à novembre	contact	02 35 37 23 16

